



Réduction de capital de 2,91% par annulation d'actions propres

ST. CLOUD, France et Vienna, VA, le 8 septembre 2011 – Systar (ISIN : FR0000052854-SAR), leader des solutions logicielles pour le pilotage de la performance des processus informatisés, annonce que dans sa séance du 7 septembre 2011, le Conseil d'Administration, agissant en vertu d'une délégation consentie lors de l'Assemblée Générale Mixte du 17 décembre 2009, a décidé de réduire le capital social de 85 168,20 euros par annulation de 283 894 actions propres représentant 2,91% du capital total.

A partir du 7 septembre 2011, le capital social passera de 2 931 151,20 euros à 2 845 983 euros divisé en 9 486 610 actions de 0,30 euros chacune. La différence entre le prix de revient des actions et leur valeur nominale sera prélevée sur les réserves ordinaires de la société.

Prochain rendez-vous : publication du résultat de l'exercice 2010-2011, le 14 septembre 2011, avant l'ouverture de la bourse

À propos de Systar

Plus de 180 clients dans le monde, dont 10 des 15 plus grandes banques, ont mis en œuvre les solutions de pilotage et de contrôle de performance de Systar pour accroître l'efficacité de leurs opérations métier et de leur infrastructure informatique. Systar est considéré comme le premier fournisseur de solutions de Business Activity Monitoring (BAM) et propose des logiciels de Virtualization Management et d'IT Gouvernance pour les infrastructures constituées de serveurs et de baies de stockage physiques et virtuels. Entreprise cotée sur Euronext Paris (ISIN : FR0000052854 - SAR), Systar bénéficie d'une présence aux Etats-Unis et en Europe. Pour plus d'informations, consultez son site : www.systar.fr.

Systar est un éditeur de solutions de pilotage de la performance

www.systar.fr - Informations : 01 49 11 45 00

Euronext Paris - ISIN: FR0000052854 (SAR)
